



La Psychologue Education Nationale (ex Conseillère d'orientation)

publié le 01/07/2025

Le Psychologue de l'Éducation Nationale (PsyEN) a pour mission, en relation avec l'équipe enseignante, d'informer, de conseiller et d'accompagner les élèves et leur famille dans la construction du parcours d'orientation. Il assure une permanence hebdomadaire au collège (sur rendez-vous) et reçoit également sur rendez-vous au CIO de la Rochelle.

L'Auxiliaire de vie scolaire intervient pour permettre à l'élève en situation de handicap d'accomplir les gestes qu'il ne peut pas faire seul ou dans le cadre de ses apprentissages. Il travaille en collaboration avec l'enseignant et l'encourage dans ses progrès en autonomie et dans ses apprentissages.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.